

## [Référencement Vague 2 Médico-social]

Parcours éditeur  
**ViaTrajectoire PH**



VF – Décembre 2025

# Table des matières

<b>1 Contexte et objectifs du document .....</b>	<b>3</b>
1.1 Rappel du contexte.....	3
1.2 Objectif du document.....	3
1.3 Cible du document.....	4
1.4 Textes et documents de référence .....	4
<b>2 Vue d'ensemble du parcours éditeur .....</b>	<b>5</b>
<b>3 Détail des étapes du parcours.....</b>	<b>7</b>
3.1 Recrutement d'un établissement partenaire ViaTrajectoire .....	7
3.2 Développement des spécifications d'interopérabilité .....	8
3.3 Accès aux environnements ViaTrajectoire et développements .....	10
3.4 Exécution des scénarios de preuve .....	11
3.5 Réalisation du pilote SONS .....	12
3.6 Etablissement de la Vérification d'Aptitude (VA) .....	14

## 1 Contexte et objectifs du document

### 1.1 Rappel du contexte

ViaTrajectoire est le service national d'orientation des personnes dans les champs sanitaire et médico-social. Son objectif est de faciliter et fluidifier l'orientation des personnes au fil de leur parcours de prise en charge dans les champs sanitaire et médico-social, en tenant compte de leurs besoins spécifiques. ViaTrajectoire permet d'orienter les patients et usagers vers les établissements et services possédant les compétences humaines ou techniques requises.

Dans le cadre du passage de ViaTrajectoire en service national, l'interopérabilité entre le service et les outils métiers des professionnels a été identifiée comme levier majeur du développement des usages. Le premier volet identifié est l'orientation des personnes en situation de handicap.

Ainsi, le déploiement de l'interopérabilité entre ViaTrajectoire d'une part, et les Dossier Usager Informatisé (DUI) des ESMS et MDPH d'autre part, doit permettre une meilleure qualité des données relatives à la gestion des parcours des personnes en situation de handicap, une plus grande fluidité dans la gestion de leur orientation, une meilleure synchronisation entre les différents acteurs impliqués, et une meilleure traçabilité des informations.



**Dans le cadre de la Vague 2 du Sécurité Sociale, les éditeurs qui candidatent sur le profil « PH avec décision d'orientation » doivent mettre en place l'interopérabilité entre ViaTrajectoire et les DUI.**

### 1.2 Objectif du document

**Ce document a pour objectif de présenter aux éditeurs candidats au référencement SONS MS-DUI-Va2 avec le profil « PH avec décision d'orientation », les étapes nécessaires et spécifiques à la mise en œuvre de l'interopérabilité avec ViaTrajectoire.**

À l'instar d'autres services nationaux (INS, DMP, MSSanté...) l'interopérabilité avec ce service doit être démontrée dans le cadre du référencement, ce qui implique l'exécution de scénarios de tests couvrant l'intégralité du périmètre fonctionnel spécifié. Le présent document détaille chacune des étapes préalables permettant aux éditeurs candidats de démontrer l'application des exigences techniques et fonctionnelle du référentiel d'exigences minimales (REM) en lien avec ViaTrajectoire, du recrutement d'un ESMS partenaire jusqu'au déploiement des solutions référencées Vague 2, en passant par l'exécution des scénarios de test et la validation des premières installations sur le périmètre pilote.

### 1.3 Cible du document

Le présent document s'adresse aux éditeurs candidats au référencement SONS MS-DUI-Va2 proposant une solution DUI à destination des ESMS du champ PH et soumis à notification CDAPH de la MDPH.

### 1.4 Textes et documents de référence

Ce guide s'appuie sur le corpus documentaire de présentation de l'interopérabilité avec le module PH de ViaTrajectoire :

- Le [Guide d'implémentation fonctionnelle \(05/2025\)](#) ;
- Les [Spécifications Fonctionnelles des Echanges \(v2.9\)](#) ;
- Le [Guide d'implémentation technique \(v4.0.5\)](#) ;
- Les [Spécifications relatives aux modalités d'authentification \(v1.2\)](#)

En complément, et dans le cadre du référencement SONS MS-DUI-Va2 dans lequel s'inscrit le chantier « Interopérabilité ViaTrajectoire – DUI », l'éditeur est invité à prendre connaissance des documents suivants :

- Le [Référentiel d'exigences minimales \(REM\) REM MS-DUI-Va2](#)
- Le [Dossier de spécification de référencement \(DSR\) DSR MS-DUI-Va2](#)
- Le [Document d'appel à financement \(AF\) AF MS-DUI-Va2](#)
- Page [Dispositif DUI Vague 2 du Couloir Social et Médico-social du Sécur du numérique en santé](#)
- Page [Interopérabilité de ViaTrajectoire - Module Handicap](#)

## 2 Vue d'ensemble du parcours éditeur

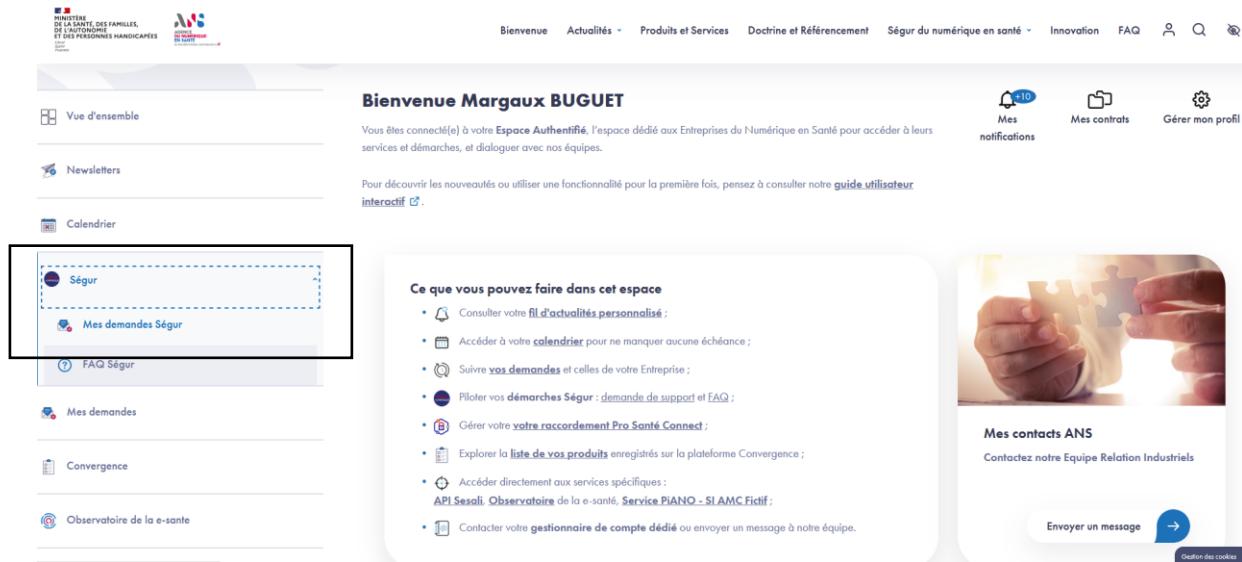
	<b>1. Recrutement d'un partenaire ViaTrajectoire</b>	<b>2. Développement des spécifications d'interopérabilité</b>	<b>3. Accès aux environnements de ViaTrajectoire et développements</b>	<b>4. Exécution des scénarios de preuve</b>	<b>5. Réalisation du pilote SONS</b>	<b>6. Etablissement de la Vérification d'Aptitude (VA)</b>
<b>Objectifs</b> 	Disposer de certificats IGC-Santé pour une entité juridique avec plusieurs entités géographiques dont des ESAT, ESPO ou ESRP	Mettre en œuvre les spécifications d'interopérabilité et prouver la conformité des ressources FHIR générées par le logiciel candidat à l'aide des validateurs EVSClient	Disposer d'un accès aux environnements ViaTrajectoire pour réaliser des tests et assurer les développements de l'authentification et du volet fonctionnel	Démontrer la conformité du logiciel candidat aux exigences du référencement sur le volet ViaTrajectoire à l'aide des jeux de données configurés sur l'environnement dédié	Etablir les PV pilotes et accompagner le Client dans la reprise des informations liées aux unités ROR dans le logiciel	Etablir les VA et démontrer, sur le volet ViaTrajectoire, la capacité du logiciel à récupérer une notification de décision d'orientation et à l'intégrer dans la liste de travail du logiciel
<b>Documentation</b> 	<a href="#">Devenir partenaire ViaTrajectoire pour le référencement SONS</a> <a href="#">Médico-social Vague 2</a>	<a href="#">Mode opératoire pour la validation des ressources FHIR</a>	<a href="#">Formulaire de demande d'accès aux environnements VT</a> <a href="#">Mode opératoire pour utiliser le bac à sable</a>	<a href="#">REM MS DUI Va2</a> <a href="#">Guide d'implémentation fonctionnelle</a>	<a href="#">AF MS-DUI-Va2</a> <small>[Liens à venir vers Formulaire de demande d'accès API de production, le modèle de PV pilote, la convention interface VT / éditeur]</small>	<small>[Lien à venir vers le modèle de VA]</small>
<b>Assistance</b> 	<a href="#">Formulaire Sécur - item « Etapes du parcours de référencement (DSR) »</a>	<a href="#">Formulaire Sécur - item « Environnements liés au référencement Sécur »</a>	<b>1/ Accès aux environnements VT ou problème technique :</b> <a href="#">Formulaire Sécur</a> - item « Environnements liés au référencement Sécur » <b>2/ Référencement Sécur et bonne compréhension du REM :</b> <a href="#">Formulaire Sécur</a> - item « Exigences et preuves (REM) ». <b>3/ Financement des prestations :</b> <a href="#">Formulaire Sécur</a> - item « Financement des prestations (AF) ».	<a href="#">Formulaire Sécur - item « Exigences et preuves (REM) »</a>	<a href="#">Formulaire Sécur – item « Financement des prestations (AF) »</a>	<a href="#">Formulaire Sécur – item « Financement des prestations (AF) »</a>



## Où retrouver le formulaire Ségur ?

### 1. Accès privilégié :

Depuis votre [Espace Authentifié](#) sur le portail Industriels de l'ANS, accéder à la rubrique « **Ségur** » puis « **Mes demandes Ségur** »



The screenshot shows the top navigation bar with links to 'Bienvenue', 'Actualités', 'Produits et Services', 'Doctrine et Référencement', 'Sécur du numérique en santé', 'Innovation', 'FAQ', and user profile icons. Below the navigation is a sidebar with links to 'Vue d'ensemble', 'Newsletters', 'Calendrier', 'FAQ Sécur', 'Mes demandes', 'Convergence', and 'Observatoire de la e-santé'. The main content area features a welcome message for 'Margaux BUGUET' and a list of things one can do in this space, such as consulting a personalized news feed, accessing the calendar, following demands, piloting Sécur processes, managing Pro Santé Connect, exploring Convergence products, and contacting the team. On the right, there's a 'Mes contacts ANS' section with a 'Envoyer un message' button and a 'Gérer mes cookies' link.

Cliquez sur « Faire une nouvelle demande » et renseignez le formulaire en sélectionnant le bon item. Vous pourrez à tout moment suivre l'avancement du traitement de votre demande.

### Suivi de mes demandes Ségur

L'historique de toutes vos demandes de Support Ségur sont centralisées dans le tableau ci-dessous.



[Faire une nouvelle demande de Support Ségur](#)

Numéro de la demande	Date de la demande	Sujet de la demande	Description de la demande	Statut
Aucun ticket disponible				

### 2. Depuis le formulaire de contact

## 3 Détail des étapes du parcours

### 3.1 Recrutement d'un établissement partenaire ViaTrajectoire

Afin de permettre aux éditeurs candidats au référencement de s'authentifier auprès du bac à sable ViaTrajectoire, il est nécessaire qu'ils disposent de **certificats IGC-Santé de niveau juridique (ORG\_AUTH\_CLI)**. En raison de contraintes d'exploitation de ViaTrajectoire, il est nécessaire que les certificats mis en œuvre dans le cadre des tests soient des **certificats de production**, capables d'authentifier une entité juridique et ses établissements géographiques associés.

Il est ainsi demandé aux éditeurs candidats de se rapprocher de leurs clients pour **identifier une entité juridique partenaire, dont les informations sont à jour dans les référentiels et répertoires nationaux** sectoriels (FINESS, ROR). Dans le cadre de cette démarche, la structure doit accepter que le certificat de production soit utilisé pour les tests de raccordement par l'éditeur.

En complément, il est préférable que **l'entité juridique partenaire ait au moins une entité géographique de type ESAT, ESRP ou ESPO**. En effet, le référentiel d'exigences minimales pour le référencement contient une exigence spécifique à ces établissements (MS.CDM/VT.16). Celle-ci implique la gestion des statuts « *Période d'essai en cours* » et « *Période d'essai non concluante* » pour ces catégories d'ESMS.

Il est fortement recommandé aux éditeurs de débuter la recherche d'un établissement partenaire ViaTrajectoire au plus tôt. Les éditeurs candidats doivent alerter au plus tôt l'ANS s'ils ne parviennent pas à recruter un partenaire pour le référencement. Pour encourager les clients à devenir partenaire ViaTrajectoire, les éditeurs pourront indiquer que la contribution au partenaire se limite à la fourniture du certificat. Néanmoins, si la structure le souhaite, devenir partenaire peut être un moyen de contribuer aussi à l'ergonomie et influencer les solutions fonctionnelles intégrées dans le DUI.

Une fois la structure partenaire identifiée, et si l'éditeur est administrateur technique pour la structure, il doit se connecter à l'espace de gestion des certificats (<https://pfc.eservices.esante.gouv.fr/pfcng-ihm/authentication.xhtml>) pour la structure et **récupérer un certificat existant ou en commander un nouveau**. Il lui faudra une carte CPS / eCPS pour se connecter. Pour plus d'éléments de contexte, il est possible de se référer au parcours guidé de commande de certificats : <https://esante.gouv.fr/decouvrez-votre-parcours-guide-esms>.



### Synthèse des actions à réaliser

- L'éditeur identifie une entité juridique « partenaire », ayant dans la mesure du possible au moins une entité géographique ESAT, ESRP ou ESPO, et dont les informations sont à jour dans FINESS et dans le ROR.
- La structure partenaire accepte que le certificat ORG AUTH\_CLI soit utilisé par son éditeur dans le cadre de la démarche de référencement.
- Ce certificat permet à l'éditeur de s'authentifier avec la structure sur les environnements ViaTrajectoire et de réaliser des tests fonctionnels.



#### Documentation

- Le support « [Devenir partenaire ViaTrajectoire pour le référencement SONS Médico-social Vague 2](#) » formalise pour la structure les implications associées au rôle de partenaire ViaTrajectoire et les conditions d'utilisation des certificats IGC-Santé par les éditeurs.
- Espace de gestion des certificats : <https://pfc.eservices.esante.gouv.fr/pfcnq-ihm/authentication.xhtml>
- Parcours guidé ESMS pour la commande de certificats : [Découvrez votre parcours guidé ESMS | Agence du Numérique en Santé](#)



#### Assistance

[Formulaire Sécur](#) depuis [l'Espace Authentifié](#) de l'éditeur

Item à sélectionner : « *Etapes du parcours de référencement (DSR)* »

## 3.2 Développement des spécifications d'interopérabilité

Afin de permettre aux éditeurs candidats de développer l'interopérabilité avec le module handicap de ViaTrajectoire et de réaliser des tests de raccordement avec les environnements dédiés du GCS Sara, il est nécessaire qu'ils prennent connaissance de l'ensemble du corpus documentaire décrivant les mécanismes mis en jeu par l'interopérabilité.

**Il est attendu que les éditeurs s'approprient les ressources indiquées au paragraphe 1.4 Textes et documents de référence et qu'ils fassent la démonstration de leur bonne compréhension des concepts mis en œuvre par l'interopérabilité.**

En effet, lors de cette étape, les éditeurs développent leur capacité à :

- Consommer/mettre à jour les JDV mis en œuvre par l'interopérabilité ;
- Consommer les CDA encapsulés dans des flux FHIR (flux 1 et 3) ;
- Envoyer la ressource « ESMSConsent » ;
- Envoyer la ressource « SDOTask » ;
- Consommer les bundles des flux 1, 3 et 5.

**Afin de valider les ressources ESMSConsent et SDOTask générées par les logiciels candidats au référencement, chaque éditeur utilise les vérificateurs EVSClient de la plateforme de test d'interopérabilité accessible à l'adresse suivante : <https://interop.esante.gouv.fr/> (chemin : EVSClient > CNSA > FHIR - MDPH > Validate). Il exporte les charges utiles des requêtes générées dans le cadre des flux 2 et 4 et les soumet aux validateurs :**

- Pour le flux 2, validateur MS-R4-ESMSConsent ;
- Pour le flux 4, validateur MS-R4-SDOTask.

**Chaque éditeur itère jusqu'à validation des ressources émises. Il sauvegarde l'URL permanente des rapports de tests. Ces rapports sont requis pour réaliser la demande d'accès aux environnements ViaTrajectoire.**



### Synthèse des actions à réaliser

- L'éditeur prend connaissance de la documentation et réalise les développements pour mettre en œuvre les ressources FHIR et CDA spécifiées par l'interopérabilité. Il démontre aussi sa capacité à envoyer des requêtes FHIR conformes.
- Afin de valider les ressources qu'il génère, il utilise les validateurs EVSClient de l'ANS et prouve ainsi qu'il a une maturité suffisante avant de demander l'accès aux environnements de ViaTrajectoire.



### Documentation

Le support « [Mode opératoire pour la validation des ressources FHIR](#) » formalise les actions à réaliser par l'éditeur sur la plateforme EVSClient.

Le [corpus documentaire de présentation de l'interopérabilité](#)



### Assistance

[Formulaire Sécur](#) depuis [l'Espace Authentifié](#) de l'éditeur

Item à sélectionner : « *Environnements liés au référencement Sécur* »

### 3.3 Accès aux environnements ViaTrajectoire et développements

Afin de permettre aux éditeurs candidats (i) de mettre en œuvre le **volet authentification** avec ViaTrajectoire, (ii) de **tester en autonomie les fonctionnalités qu'ils développent**, (ii) puis de **prouver la conformité de leurs solutions au REM** selon les scénarios de tests, il est nécessaire qu'ils réalisent une demande d'accès aux environnements de ViaTrajectoire.

Le GCS Sara, qui édite et opère le service ViaTrajectoire, met spécifiquement en œuvre deux environnements dans le cadre du référencement Ségur :

- **Une plateforme bac à sable** : qui permet aux éditeurs d'éprouver l'authentification et les fonctionnalités qu'ils développent
- **Une plateforme de référencement** : qui permet aux éditeurs d'exécuter les scénarios de référencement selon les jeux de données paramétrés conformément au REM-MS-DUI-Va2.

Pour demander les accès aux environnements de ViaTrajectoire, chaque éditeur complète le formulaire de demande d'accès et le transmet aux équipes de ViaTrajectoire. Celui-ci permet de :

- préciser **l'entité juridique partenaire et les entités géographiques** de test associées ;
- partager **les liens URL des rapports de test des validateurs EVSClient**.

En réponse, et sous réserve que les résultats des validateurs soient concluants, ViaTrajectoire :

- configure sur les environnements l'entité juridique partenaire et des entités géographiques associées ;
- communique les URL du bac à sable et de la plateforme de référencement ;
- partage les identifiants d'accès pour chaque environnement (client\_id et client\_secret) ;
- partage des accès utilisateur VT avec les rôles « MDPH » et « référent structure » ;
- précise la liste des unités ROR des entités géographiques utilisées par ViaTrajectoire ;
- indique la MDPH assignée à l'éditeur pour effectuer les tests ;
- communique un jeu de données pour l'environnement bac à sable ;
- charge le jeu de données utile au référencement sur l'environnement idoine.

L'éditeur réalise son paramétrage et :

- intègre les modalités d'authentification décrites dans la spécification ;
- reporte les données des unités ROR dans le DUI (identifiants, noms...) ;
- charge les jeux de données sur le bac à sable uniquement ;
- développe les fonctionnalités décrites dans la SFE et le guide d'implémentation fonctionnelle en conformité avec les exigences consignées dans le REM-MS-DUI-Va2.



### Synthèse des actions à réaliser

- ViaTrajectoire met en œuvre deux environnements : un bac à sable et une plateforme de référencement. L'éditeur demande l'accès à ces deux environnements via le formulaire dédié qui permet (i) de préciser les identifiants de l'entité juridique partenaire et des entités géographiques associées (ii) de faire référence aux résultats des validateurs obtenus en étape 2.
- ViaTrajectoire réalise la configuration nécessaire et laisse ainsi l'éditeur disposer du bac à sable pour éprouver ses développements, et de la plateforme de référencement pour démontrer sa conformité.



#### Documentation

- Le [Formulaire de demande d'accès](#) aux environnements de ViaTrajectoire
- Le [Mode opératoire](#) pour conduire les tests permet d'appréhender les interfaces du service ViaTrajectoire et de charger le fichier de données test.
- L'ensemble du [corpus documentaire](#) à suivre, comprenant notamment les documents de présentation de l'interopérabilité, le guide d'implémentation fonctionnelle ainsi que le REM DUI MS Vague 2



#### Assistance

1. Pour l'accès aux environnements ViaTrajectoire ou pour toute question relative aux environnements : [Formulaire Sécur](#) depuis [l'Espace Authentifié](#) de l'éditeur- item « *Environnements liés au référencement Ségur* »
2. Pour toute question en lien avec le référencement Ségur et la bonne compréhension du REM : [Formulaire Sécur](#) depuis [l'Espace Authentifié](#) de l'éditeur - item « *Exigences et preuves (REM)* ».

### 3.4 Exécution des scénarios de preuve

Afin de démontrer le respect des exigences fonctionnelles du REM-MS-DUI-Va2 sur le périmètre de l'interopérabilité avec ViaTrajectoire, **les éditeurs utilisent l'environnement référencement configuré et mis à disposition par le GCS Sara**. Il est important de n'utiliser l'environnement qu'à cette seule fin, les tests et débogages doivent être réalisés sur le bac à sable.

Pour chaque scénario de test, chaque éditeur utilise le jeu de données indiqué par le référentiel d'exigences et suit les instructions qui y sont renseignées afin de fournir les preuves de conformité. Selon les cas, il produit une vidéo, une copie d'écran et/ou enregistre une trame technique des échanges avec le service ViaTrajectoire.

Pour plusieurs scénarios de test, le REM-MS-DUI-Va2 ne décrit pas les actions amont permettant de positionner les notifications dans l'état initial du scénario. L'éditeur se charge de réaliser cette initialisation en traitant les notifications dans le logiciel candidat et/ou le service ViaTrajectoire

Tout comme le reste des preuves exigées dans le cadre du référencement Sécur vague 2, chaque éditeur dépose les documents produits sur le guichet de la candidature (plateforme Convergence), dans l'espace dédié à cet effet.



### Synthèse des actions à réaliser

Après s'être assuré d'être en capacité de dérouler les scénarios de conformité du REM-MS-DUI-Va2 spécifiques à l'interopérabilité avec ViaTrajectoire sur l'environnement de bac à sable, l'éditeur produit les preuves de conformité requises par la candidature au référencement MS-DUI-Va2 à l'aide de l'environnement dédié.



#### Documentation

- Le [Référentiel d'Exigences Minimales \(REM-MS-DUI-Va2\)](#) décrit la liste des exigences, scénarios et preuves à mettre en œuvre pour l'interopérabilité avec ViaTrajectoire.
- Le [guide d'implémentation fonctionnelle](#)
- La [page Sécur Vague 2 Medico social](#) pour les éditeurs



#### Assistance

1. Pour toute question en lien avec le référencement Sécur et la bonne compréhension du REM : [Formulaire Sécur](#) depuis [l'Espace Authentifié](#) de l'éditeur - item « *Exigences et preuves (REM)* ».
2. Pour déposer les preuves : [plateforme Convergence](#)

## 3.5 Réalisation du pilote SONS

Dans le cadre du SONS MS-DUI-Va2, **l'éditeur doit justifier de la réalisation complète et conforme de premières Prestations Sécur sur un périmètre pilote** pour chaque logiciel référencé afin de confirmer la stabilité du logiciel avant de pouvoir déposer des demandes de versement du solde.

*Nota-Bene : l'établissement de ce pilote concerne l'intégralité des éditeurs candidats au référencement SONS MS-DUI-Va2, et porte sur l'intégralité du REM-MS-DUI-Va2.*

Pour le profil « PH avec décision d'orientation », l'éditeur doit réaliser auprès de ViaTrajectoire les actions suivantes avant de lancer le pilote et **sous réserve d'avoir signé la convention d'interface liant l'éditeur au GCS Sara** :

- Demander un accès API de production à ViaTrajectoire ;
- Communiquer la liste des entités juridiques identifiées pour faire partie du pilote SONS pour le profil « PH avec décision d'orientation » ;

Parallèlement, l'ANS transmet à ViaTrajectoire l'attestation de référencement de l'éditeur. Ainsi, en réponse, ViaTrajectoire communique les accès API et suit, de manière rapprochée le déroulement du pilote afin de prévenir et traiter rapidement toute difficulté.

Afin de valider le pilote sur la partie ViaTrajectoire pour le profil PH avec décision d'orientation, il est demandé à l'éditeur d'assister ses clients pilotes dans les opérations de configuration des unités ROR utile au démarrage de l'interopérabilité avec ViaTrajectoire. L'éditeur pourra également assister les structures qui le souhaitent pour reporter les données des décisions d'orientation de ViaTrajectoire dans la solution logicielle référencée. Un procès-verbal d'installation pilote (PV) est établi par l'éditeur, et signé par les clients pilotes.



### Synthèse des actions à réaliser

- Une fois le référencement obtenu, et avant de déployer la solution logicielle référencée à grande échelle, l'éditeur doit justifier de la réalisation complète et conforme de premières Prestations Sécur sur un périmètre pilote
- Sur la partie Via Trajectoire, l'éditeur accompagne son(ses) client(s) pilote(s) sur le profil « PH avec décision d'orientation » dans la configuration des unités ROR.
- L'éditeur établit un procès-verbal d'installation pilote afin de confirmer la stabilité de la solution et le fait signer par ses clients pilotes.



### Documentation

- Le Formulaire de demande d'accès API pour la production qui liste l'ensemble des documents exigés pour obtenir une clé API. [A venir]
- [L'AF-MS-DUI-Va2](#) qui décrit les conditions à respecter relatives au pilote.
- Le Procès-Verbal d'installation pilote (PV) [A venir]
- La convention d'interface liant l'éditeur au GCS Sara [A venir]



### Assistance

- Pour toute question sur la réalisation du pilote : [Formulaire Sécur](#) depuis [l'Espace Authentifié](#) de l'éditeur – item « Financement des prestations (AF) »

### 3.6 Etablissement de la Vérification d'Aptitude (VA)

Une fois l'étape du pilote SONS réalisée, l'éditeur peut déployer largement sa solution référencée Vague 2 et établir **les Vérifications d'Aptitude (VA)**.

*Nota-Bene : l'établissement des VA concerne l'intégralité des éditeurs candidats au référencement SONS MS-DUI-Va2, et porte sur l'intégralité du REM-MS-DUI-Va2.*

Pour l'établissement de la VA sur le périmètre ViaTrajectoire, il sera vérifié **la capacité du logiciel à récupérer une notification de décision d'orientation (correspondant au flux 1) et à l'intégrer dans la liste de travail du logiciel (statut "notification envoyée" a minima)**.

La notification de décision d'orientation peut être une nouvelle notification reçue après la mise en production des flux entre ViaTrajectoire et le logiciel (mode nominal) ou une notification dont l'étude aurait débuté sur ViaTrajectoire avant la mise en œuvre de l'interopérabilité et que le client aura tagué pour reprise dans le logiciel (mode reprise)



#### Synthèse des actions à réaliser

L'éditeur déploie sa solution référencée Vague 2 et établit les vérifications d'aptitude avec ses clients, en validant, sur le volet ViaTrajectoire, la capacité du logiciel à récupérer une notification de décision d'orientation et à l'intégrer dans le logiciel.



#### Documentation

- Le modèle de Vérification d'Aptitude [A venir]



#### Assistance

- Pour toute question sur la VA : [Formulaire Sécur](#) depuis [l'Espace Authentifié](#) de l'éditeur – item « *Financement des prestations (AF)* »